

de contro-stimulant et passait pour avoir une action antipyrétique puissante. En réalité, c'est un médicament déprimeur du cœur ; à ce titre il est dangereux et on a eu raison de renoncer à son emploi.

La digitale habituellement prescrite en infusion, 60 centigrammes à 1 gramme pour 125 grammes d'eau avec 30 grammes de sirop, a été de tout temps considérée comme un excellent agent antithermique. Aujourd'hui elle a encore des partisans, mais elle compte aussi des détracteurs et des controverses nombreuses se sont élevées relativement à l'utilité et aux dangers de son emploi dans les cas de pneumonie.

En réalité, la digitale possède, non pas une action spécifique, comme cela a été affirmé mainte fois, mais une efficacité symptomatique incontestable. Son administration doit avoir pour but, non pas d'abattre la fièvre, mais plutôt de renforcer les contractions d'un cœur défaillant. On ne s'adresse plus à ses propriétés fébrifuges, mais à son action toni-cardiaque. La digitale est donc particulièrement indiquée, non pas indifféremment chez tous les pneumoniques, mais dans les cas où le cœur fléchit et où il s'agit de le stimuler énergiquement.

A un stade un peu avancé de la maladie, c'est-à-dire à la période d'état, caractérisée par une fièvre vive, une dyspnée intense due à l'œdème collatéral, et par des phénomènes nerveux plus ou moins bruyants, on a coutume d'administrer, *largo manu*, l'alcool. C'est encore là un agent, *thérapeutique et toxic*, dont il importe de ne pas abuser dans le traitement de la pneumonie. On a attribué à l'alcool des vertus très diverses : on l'a représenté comme un fébrifuge, comme un agent d'épargne, comme un aliment respiratoire, comme un stimulant du cœur et du système nerveux, un dynamophore qui maintient et augmente les forces et met le malade en état de lutter contre la crise morbide. En thèse générale, l'alcool doit être réservé aux pneumoniques qui ont besoin d'une stimulation énergique et rapide du cœur et des nerfs, chez les malades qui offrent des signes d'adynamie cardiaque et des phénomènes de dépression nerveuse ; c'est le cas habituel chez le vieillard. A-t-on affaire à des malades jeunes, l'alcool administré à hautes doses, n'est indiqué que chez les buveurs invétérés, qui ne doivent pas être privés de leur stimulant habituel, au cours d'une maladie fébrile. En règle générale,